



La CGT à l'offensive

Les premiers dirigeants des organisations de la CGT, réunis ce mardi 13 janvier 2015, à l'occasion d'un comité confédéral national (CCN) extraordinaire ont adopté à l'unanimité moins 2 abstentions, la mise en place d'un groupe de travail qui sera chargé de définir des principes communs sur les moyens mis à disposition des dirigeants de toutes les organisations de la CGT.

Ils ont également acté à l'unanimité les mesures adoptées par la commission exécutive de la CGT, le 7 janvier dernier, visant à renforcer les procédures financières de la confédération, et le recrutement d'un directeur ou d'une directrice de l'administration confédérale.

La proposition de nouveau bureau confédéral qui leur a été soumise par la direction confédérale n'a cependant pas été adoptée (sur 701 voix disponibles : 57,5% ont voté pour, 41,6% ont voté contre et 1% se sont abstenus), la majorité des deux tiers requise par les statuts de la CGT n'ayant pas été atteinte.

Suite à ce vote, les membres du comité confédéral national de la CGT ont décidé de confier à Philippe Martinez, pressenti pour être le futur secrétaire général de la CGT, le pilotage d'un collectif chargé de leur présenter une nouvelle proposition de bureau confédéral lors de leur prochaine réunion les 3 et 4 février prochains. Ils ont décidé de tenir le prochain congrès de la CGT à la date prévue, au printemps 2016.

Toutes et tous ont insisté sur la nécessité et l'urgence de prendre des initiatives pour favoriser l'intervention des salariés, des retraités et des privés d'emploi afin de rompre avec les politiques libérales qui font reculer la société.

Réaffirmant leur conviction que la CGT doit être plus que jamais un outil à la disposition de l'ensemble du salariat dans toute sa diversité, les dirigeants de la CGT appellent chacune et chacun à s'organiser sur son lieu de travail ou de vie pour construire et porter des propositions sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail, la protection sociale...

Dans les jours et les semaines qui viennent, la CGT appelle ainsi l'ensemble du monde du travail à être dans l'action pour transformer les situations de travail et de vie, et gagner des avancées sociales, dans l'unité la plus large.

Dans un premier temps, la CGT appelle également à faire obstacle à la nouvelle régression sociale que représente le projet de loi Macron dont l'examen débutera à l'Assemblée nationale le 26 janvier prochain. Elle dénonce un texte qui pourrait se résumer très simplement par « Réduction des droits pour les salariés, liberté pour les patrons ! », allant de la libéralisation du transport non urbain voyageur par autocar aux professions réglementées, en passant par la remise en cause de la justice sociale et du droit du travail.

Au lendemain d'une mobilisation exceptionnelle des femmes et des hommes de ce pays, à laquelle elle a appelé, aux côtés des autres organisations syndicales, pour défendre les libertés et la démocratie, et combattre toutes les formes de racisme, elle s'associe au mouvement de solidarité engagé pour que continue de vivre Charlie-Hebdo et invite à participer aux obsèques de toutes les victimes de l'attentat barbare perpétré contre le journal qui auront lieu mercredi, jeudi et vendredi.

communiqué

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 13 janvier 2015 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr